

Belgium-Charleroi: Construction work

OJ S 237/2021 07/12/2021

Contract notice**Works****Legal Basis:**

Directive 2014/24/EU

Section I: Contracting authority

I.1. Name and addresses

Official name: SODEVIMMO

National registration number: 0201.741.786_22228

Postal address: boulevard Mayence, 1

Town: Charleroi

NUTS code: BE32B Arr. Charleroi

Postal code: 6000

Country: Belgium

Contact person: Monsieur Olivier DEGUELLE

E-mail: olivier.deguelle@igretec.com**Internet address(es):**Main address: <https://www.igretec.com>Address of the buyer profile: <https://enot.publicprocurement.be/enot-war/preViewNotice.do?noticeId=425682>**I.3. Communication**The procurement documents are available for unrestricted and full direct access, free of charge, at: <https://enot.publicprocurement.be/enot-war/preViewNotice.do?noticeId=425682>Tenders or requests to participate must be submitted electronically via: <https://eten.publicprocurement.be/etendering/viewWorkspacesBasedOnExtUrl.do?wsName=Igretec-59160-C2021-02-F02>

Additional information can be obtained from another address:

Official name: Igretec

Postal address: Boulevard Mayence, 1

Town: Charleroi

NUTS code: BE32B Arr. Charleroi

Postal code: 6000

Country: Belgium

Contact person: Monsieur Redouane MEKAOUI

E-mail: redouane.mekaoui@igretec.com**Internet address(es):**Main address: <https://www.igretec.com>Address of the buyer profile: <https://enot.publicprocurement.be/enot-war/preViewNotice.do?noticeId=425682>Electronic communication requires the use of tools and devices that are not generally available. Unrestricted and full direct access to these tools and devices is possible, free of charge, at: <https://enot.publicprocurement.be/enot-war/displayForum.do?forumId=39697>**I.4.**

Type of the contracting authority

Other type: Intercommunale

I.5. Main activity

Other activity: Développement économique, territorial et immobilier

Section II: Object

II.1. Scope of the procurement

II.1.1. Title

Marché de travaux ayant pour objet la construction d'un bâtiment de bureaux et laboratoires destinés à l'accueil d'entreprises spécialisées dans le domaine de la biotechnologie. LOT 1 :

Gros œuvre fermé - Entreprise PILOTE

Reference number: Igretec-59160-C2021-02-F02_0

II.1.2. Main CPV code

45000000 Construction work

II.1.3. Type of contract

Works

II.1.4. Short description

Marché de travaux en 5 lots ayant pour objet la construction d'un bâtiment de bureaux et laboratoires dans le parc d'activités économiques de l'Aéropole.

Lot 1 : Gros œuvre fermé;

Lot 2 : Techniques spéciales HVAC –SANITAIRES;

Lot 3 : Installations électriques ;

Lot 4 : Parachèvements ;

Lot 5 : Abords.

Le présent marché ne concerne que le LOT 1 : Gros œuvre fermé - Entreprise pilote.

Les autres lots 2,3, 4 et 5 seront mis en adjudication à une date ultérieure et seront pilotés par l'adjudicateur du lot 1 moyennant un Fee de coordination dont la mission est définie au cahier spécial des charges.

Le souhait premier du maître de l'ouvrage est de mettre à la disposition de ses clients des laboratoires de type L1, L2, et du GMP ainsi que des bureaux liés à ces labos, des espaces polyvalents et des zones commerciales.

Le bâtiment aura pour vocation l'accueil et l'hébergement d'entités actives dans le domaine des biotechnologies, des sciences de l'ingénieur et du développement durable.

Le projet, partant de cet objectif premier, propose une solution qui met en valeur les volumes au travers d'une esthétique contemporaine.

Le bâtiment, implanté le long de l'Avenue Georges Lemaître sur la parcelle cadastrée Charleroi 23 DIV Gosselies/ B295a2, est composé de 4 entités et disposera d'un parking de +/- 300 places sur deux niveaux partiellement enterrés.

Le contenu du marché et son contexte général d'exécution sont développés dans la partie technique du présent cahier des charges.

II.1.5. Estimated total value

II.1.6. Information about lots

This contract is divided into lots: no

II.2. Description

II.2.2. Additional CPV code(s)

45000000 Construction work

II.2.3. Place of performance

NUTS code: BE32B Arr. Charleroi

Main site or place of performance: Le bâtiment est implanté le long de l'Avenue Georges Lemaître sur la parcelle cadastrée Charleroi 23 DIV Gosselies/ B295a2.

II.2.4. Description of the procurement

Marché de travaux en 5 lots ayant pour objet la construction d'un bâtiment de bureaux et laboratoires dans le parc d'activités économiques de l'Aéropole.

Lot 1 : Gros œuvre fermé;

Lot 2 : Techniques spéciales HVAC –SANITAIRES;

Lot 3 : Installations électriques ;

Lot 4 : Parachèvements ;

Lot 5 : Abords.

Le présent marché ne concerne que le LOT 1 : Gros œuvre fermé - Entreprise pilote.

Les autres lots 2,3, 4 et 5 seront mis en adjudication à une date ultérieure et seront pilotés par l'adjudicateur du lot 1 moyennant un Fee de coordination dont la mission est définie au cahier spécial des charges.

Le souhait premier du maître de l'ouvrage est de mettre à la disposition de ses clients des laboratoires de type L1, L2, et du GMP ainsi que des bureaux liés à ces labos, des espaces polyvalents et des zones commerciales.

Le bâtiment aura pour vocation l'accueil et l'hébergement d'entités actives dans le domaine des biotechnologies, des sciences de l'ingénieur et du développement durable.

Le projet, partant de cet objectif premier, propose une solution qui met en valeur les volumes au travers d'une esthétique contemporaine.

Le bâtiment, implanté le long de l'Avenue Georges Lemaître sur la parcelle cadastrée Charleroi 23 DIV Gosselies/ B295a2, est composé de 4 entités et disposera d'un parking de +/- 300 places sur deux niveaux partiellement enterrés.

Le contenu du marché et son contexte général d'exécution sont développés dans la partie technique du présent cahier des charges.

II.2.5. Award criteria

Criteria below

Price

II.2.6. Estimated value

II.2.7. Duration of the contract, framework agreement or dynamic purchasing system

Duration in days: 920

This contract is subject to renewal: no

II.2.10. Information about variants

Variants will be accepted: no

II.2.11. Information about options

Options: no

II.2.13. Information about European Union funds

The procurement is related to a project and/or programme financed by European Union funds:
no

II.2.14. Additional information

Section III: Legal, economic, financial and technical information

III.1. Conditions for participation

III.1.2. Economic and financial standing

List and brief description of selection criteria:

En ce qui concerne la capacité économique et financière, conformément à l'article 70 de l'AR du 18 avril 2017, le pouvoir adjudicateur se satisfait de la preuve de l'agrément comme décrit au point 6 du cahier spécial des charge pour opérer la sélection des soumissionnaires.

Pour le lot 1, les travaux sont rangés dans la catégorie D1 et le pouvoir adjudicateur considère qu'ils rentrent dans la classe 8 selon les prescriptions de l'AR du 26/09/91 fixant les mesures d'application de la loi du 20 mars 1991 organisant l'agrément des entrepreneurs.

Il est rappelé que la classe d'agrément exigible pour l'attribution d'un marché est celle qui correspond au montant de la soumission à approuver.

Minimum level(s) of standards possibly required:

Lot 1: Catégorie: D1 - Classe 8 : plus de 5.330.000 EUR.

III.1.3. Technical and professional ability

List and brief description of selection criteria:

A. AGREATION

En ce qui concerne la capacité technique et professionnelle, conformément à l'article 70 de l'AR du 18 avril 2017, le pouvoir adjudicateur exige la preuve de l'agrément comme décrit au point 6 du cahier spécial des charge pour opérer la sélection des soumissionnaires.

Pour le lot 1, les travaux sont rangés dans la catégorie D1 et le pouvoir adjudicateur considère qu'ils rentrent dans la classe 8 selon les prescriptions de l'AR du 26/09/91 fixant les mesures d'application de la loi du 20 mars 1991 organisant l'agrément des entrepreneurs.

Il est rappelé que la classe d'agrément exigible pour l'attribution d'un marché est celle qui correspond au montant de la soumission à approuver.

B. CAPACITE TECHNIQUE ET PROFESSIONNELLE

Conformément à l'article 68 de l'A.R. du 18 avril 2017, le candidat soumissionnaire doit présenter une capacité technique et professionnelle suffisante et répondre à toutes les conditions légales et réglementaires d'exercice de sa profession. En cas d'un groupement il suffit qu'un des membres du groupement dispose des capacités techniques et professionnelles requises.

Pourra être sélectionné le candidat ou le soumissionnaire remplissant les critères de capacité technique ou professionnelle fixés ci-dessous qu'il justifiera par les documents suivants :

Uniquement pour le lot 1:

1) 1° documents concernant la capacité technique avec :

Une référence pour un nouveau bâtiment qui répond à tous les critères suivants :

i) abrite une ou plusieurs des fonctions suivantes : services hospitaliers (exemples , bloc opératoire, soins intensifs, urgences, imagerie médicale, laboratoires ...) ou bâtiment destiné à accueillir des entreprises spécialisés en biotechnologie.

ii) concerne les travaux de gros œuvre fermé et de parachèvement et au moins une des techniques spéciales suivantes HVAC, Electricité, Sanitaire, Fluides Médicaux

iii) d'un montant d'au moins 7.000.000 € HTVA

iv) réceptionné provisoirement depuis 01/01/2011.

v) la conformité aux critères est démontrée par un document format A4 avec :

- (1) brève descriptif listant les fonctions démontrant la conformité avec le point i) ci-dessus
- (2) nom et adresse du pouvoir adjudicateur ou du maître de l'ouvrage
- (3) nom et adresse du bâtiment
- (4) montant HTVA des travaux
- (5) nature des travaux exécutées démontrant la conformité au point ii) ci-dessus
- (6) date de la réception provisoire
- (7) certificat de bonne exécution qui reprend les données 1 jusqu'à 6 signé par le pouvoir adjudicataire ou le maître de l'ouvrage

Le pouvoir adjudicateur prendra en considération les éléments de preuve relatifs à des travaux exécutés il y a plus de 5 ans (soit jusqu'à 10 ans maximum) compte tenu de la complexité du projet qui nécessite des travaux devant répondre à des spécificités techniques très précises.

2) Capacité professionnelle : capacité professionnelle des ressources du soumissionnaire
Est considérée comme suffisant le niveau d'exigence suivant :

- a) Disposer d'une équipe de gestionnaires composée d'au moins 5 personnes disposant d'un niveau universitaire et/ou master dans le domaine de la construction (Ingénieur civil ou industriel, architecte, architecte ingénieur ...) dans le sein de l'entreprise. Le CV de ces 5 personnes sera joint à l'offre
- b) désigner un gestionnaire de chantier qualifié pour toute la durée du chantier. Ce dernier devra disposer d'un niveau universitaire et/ou master dans le domaine de la construction (Ingénieur civil ou industriel, architecte, architecte ingénieur ...) et d'une expérience d'au moins 10 ans dans le domaine de la gestion de chantier de construction dont au moins 5 ans pour des travaux de la classe 8 catégorie D selon l'agrément des entreprises. Le CV de ce gestionnaire sera joint à l'offre.
- c) désigner un BIM Manager qualifié pour toute la durée du chantier. Ce dernier devra disposer d'une expérience d'au moins 3 ans dans le domaine et avoir géré au moins 1 maquette 3D en phase d'exécution. Le CV de la personne désignée pour assurer cette mission sera joint à l'offre. Ce dernier assurera la gestion d'une plateforme d'échange de type « BIM » permettant la lecture des maquettes 3D. Le MO devra disposer de 10 accès pendant toute la durée du chantier. Les frais relatifs à la mise en place de cette plateforme sont à charge du soumissionnaire, il devra les inclure dans son offre (voir également le descriptif repris au poste A.16 dans la partie C - Clauses techniques). Dans le cas où pour répondre à cette exigence le soumissionnaire fait appel à un tiers, ce dernier devra obligatoirement compléter le DUME le concernant.
- d) Joindre la liste nominative de l'équipe d'encadrement du chantier (conducteurs, chefs d'équipe)

Le CV de chacun des membres de l'équipe sera joint à l'offre et devra faire apparaître au minimum 10 ans d'expérience dans la fonction qu'il occupe.

3) Capacité professionnelle : nombre de ressources :

Une déclaration indiquant les effectifs moyens annuels de l'entrepreneur pendant les trois dernières années.

Par effectif, on entend le personnel employé par le soumissionnaire qu'il soit d'encadrement ou ouvrier.

Sera considéré comme suffisant le niveau d'exigence suivant : en moyenne sur les 3 dernières années, les soumissionnaires doivent disposer d'un ratio chiffres d'affaires annuel /effectif moyen annuel au maximum égal à 500.000 € par travailleur.

En cas de remise d'offre par un groupement de sociétés, ce ratio doit être atteint au moins par un membre du groupement.

Documents à fournir :

Le soumissionnaire joint à son offre un document reprenant le chiffre d'affaires des trois dernières années et l'effectif moyen annuel correspondant

En cas d'association momentanée, un seul membre de l'association doit fournir ces informations et doit disposer d'un ratio chiffres d'affaires annuel /effectif moyen annuel au maximum égal à 500.000 € par travailleur.

En outre, conformément à l'article 69 de l'A.R. du 18 avril 2017, le pouvoir adjudicateur peut considérer qu'un opérateur économique ne possède pas les capacités professionnelles requises lorsqu'il a établi que l'opérateur économique a des intérêts conflictuels qui pourraient avoir une incidence négative sur l'exécution du marché.

Minimum level(s) of standards possibly required:

A. AGREATION

Lot 1: Catégorie: D1 - Classe 8 : plus de 5.330.000 EUR,

B. CAPACITE TECHNIQUE ET PROFESSIONNELLE

Pourra être sélectionné le candidat ou le soumissionnaire remplissant les critères de capacité technique ou professionnelle fixés ci-dessous qu'il justifiera par les documents suivants :

Uniquement pour le lot 1:

1) 1° documents concernant la capacité technique avec :

Une référence pour un nouveau bâtiment qui répond à tous les critères suivants :

i) abrite une ou plusieurs des fonctions suivantes : services hospitaliers (exemples , bloc opératoire, soins intensifs, urgences, imagerie médicale, laboratoires ...) ou bâtiment destiné à accueillir des entreprises spécialisés en biotechnologie.

ii) concerne les travaux de gros œuvre fermé et de parachèvement et au moins une des techniques spéciales suivantes HVAC, Electricité, Sanitaire, Fluides Médicaux

iii) d'un montant d'au moins 7.000.000 € HTVA

iv) réceptionné provisoirement depuis 01/01/2011.

v) la conformité aux critères est démontrée par un document format A4 avec :

(1) brève descriptif listant les fonctions démontrant la conformité avec le point i) ci-dessus

(2) nom et adresse du pouvoir adjudicateur ou du maître de l'ouvrage

(3) nom et adresse du bâtiment

(4) montant HTVA des travaux

(5) nature des travaux exécutées démontrant la conformité au point ii) ci-dessus

(6) date de la réception provisoire

(7) certificat de bonne exécution qui reprend les données 1 jusqu'à 6 signé par le pouvoir adjudicataire ou le maître de l'ouvrage

Le pouvoir adjudicateur prendra en considération les éléments de preuve relatifs à des travaux exécutés il y a plus de 5 ans (soit jusqu'à 10 ans maximum) compte tenu de la complexité du projet qui nécessite des travaux devant répondre à des spécificités techniques très précises.

2) Capacité professionnelle : capacité professionnelle des ressources du soumissionnaire Est considérée comme suffisant le niveau d'exigence suivant :

a) Disposer d'une équipe de gestionnaires composée d'au moins 5 personnes disposant d'un niveau universitaire et/ou master dans le domaine de la construction (Ingénieur civil ou industriel, architecte, architecte ingénieur ...) dans le sein de l'entreprise. Le CV de ces 5 personnes sera joint à l'offre

b) désigner un gestionnaire de chantier qualifié pour toute la durée du chantier. Ce dernier devra disposer d'un niveau universitaire et/ou master dans le domaine de la construction (Ingénieur civil ou industriel, architecte, architecte ingénieur ...) et d'une expérience d'au moins 10 ans dans le domaine de la gestion de chantier de construction dont au moins 5 ans pour des travaux de la classe 8 catégorie D selon l'agrément des entreprises. Le CV de ce gestionnaire sera joint à l'offre.

c) désigner un BIM Manager qualifié pour toute la durée du chantier. Ce dernier devra disposer d'une expérience d'au moins 3 ans dans le domaine et avoir géré au moins 1 maquette 3D en phase d'exécution. Le CV de la personne désignée pour assurer cette mission sera joint à l'offre. Ce dernier assurera la gestion d'une plateforme d'échange de type « BIM » permettant la lecture des maquettes 3D. Le MO devra disposer de 10 accès pendant toute la durée du chantier. Les frais relatifs à la mise en place de cette plateforme sont à charge du soumissionnaire, il devra les inclure dans son offre (voir également le descriptif repris au poste A.16 dans la partie C - Clauses techniques). Dans le cas où pour répondre à cette exigence le soumissionnaire fait appel à un tiers, ce dernier devra obligatoirement compléter le DUME le concernant.

d) Joindre la liste nominative de l'équipe d'encadrement du chantier (conducteurs, chefs d'équipe)

Le CV de chacun des membres de l'équipe sera joint à l'offre et devra faire apparaître au minimum 10 ans d'expérience dans la fonction qu'il occupe.

3) Capacité professionnelle : nombre de ressources :

Une déclaration indiquant les effectifs moyens annuels de l'entrepreneur pendant les trois dernières années.

Par effectif, on entend le personnel employé par le soumissionnaire qu'il soit d'encadrement ou ouvrier.

Sera considéré comme suffisant le niveau d'exigence suivant : en moyenne sur les 3 dernières années, les soumissionnaires doivent disposer d'un ratio chiffres d'affaires annuel /effectif moyen annuel au maximum égal à 500.000 € par travailleur.

En cas de remise d'offre par un groupement de sociétés, ce ratio doit être atteint au moins par un membre du groupement.

Documents à fournir :

Le soumissionnaire joint à son offre un document reprenant le chiffre d'affaires des trois dernières années et l'effectif moyen annuel correspondant

En cas d'association momentanée, un seul membre de l'association doit fournir ces informations et doit disposer d'un ratio chiffres d'affaires annuel /effectif moyen annuel au maximum égal à 500.000 € par travailleur.

En outre, conformément à l'article 69 de l'A.R. du 18 avril 2017, le pouvoir adjudicateur peut considérer qu'un opérateur économique ne possède pas les capacités professionnelles requises lorsqu'il a établi que l'opérateur économique a des intérêts conflictuels qui pourraient avoir une incidence négative sur l'exécution du marché.

Section IV: Procedure

IV.1. Description

IV.1.1. Type of procedure

Open procedure

IV.1.3. Information about a framework agreement or a dynamic purchasing system

IV.1.8. Information about the Government Procurement Agreement (GPA)

The procurement is covered by the Government Procurement Agreement: yes

IV.2. Administrative information

IV.2.2. Time limit for receipt of tenders or requests to participate

Date: 21/02/2022 Local time: 10:00

IV.2.3. Estimated date of dispatch of invitations to tender or to participate to selected candidates

IV.2.4. Languages in which tenders or requests to participate may be submitted
French

IV.2.6. Minimum time frame during which the tenderer must maintain the tender
Duration in months: 8 (from the date stated for receipt of tender)

IV.2.7. Conditions for opening of tenders
Date: 21/02/2022 Local time: 10:00
Place:
Ouverture électronique via E-Tendering

Section VI: Complementary information

VI.1. Information about recurrence
This is a recurrent procurement: no

VI.3. Additional information

VISITE DES LIEUX

La visite des lieux est obligatoire, il s'agit d'une exigence substantielle, au sens de l'article 76 §1er, 3° de l'AR du 18.04.2017 de telle sorte que son non-respect entraînera l'irrégularité substantielle de l'offre.

Des visites des lieux seront organisées uniquement.

- soit le 16 décembre 2021 à 10h00,
- soit le 10 janvier 2022 à 10h00.

Elles se dérouleront sur site. Les soumissionnaires devront s'enregistrer à l'une de ces dates en adressant un e-mail à l'adresse suivante : redouane.mekaoui@igretec.com.

L'attestation de visite signée par un représentant du pouvoir adjudicateur sera remise au soumissionnaire. L'original de cette attestation devra être joint à l'offre.

Le jour de la visite, le soumissionnaire devra se présenter avec une attestation de visite (jointe en annexe 4) pré-remplie des informations relatives à son entreprise.

CLAUSES ANTI-DUMPING

L'attention des soumissionnaires est attirée sur le fait que le Présent Cahier Spécial des Charges contient des clauses anti-dumping social (assorties de pénalités spéciales importantes) mises au point dans le cadre du Comité de Développement Stratégique de la Région de Charleroi et du Sud-Hainaut. Elles sont surlignées en gris dans le C.S.CH.

En conséquence de quoi, les soumissionnaires sont fermement invités :

- à en tenir compte dans l'élaboration de leur offre, le Pouvoir Adjudicateur se donnant les moyens de vérifier la conformité du chantier à celles-ci et de sanctionner en cas d'infraction ;
- à compléter et joindre à l'offre la Déclaration sur l'honneur relative aux clauses anti-dumping social reprise en annexe du présent Cahier Spécial des Charges. L'absence de déclaration jointe à l'offre ou une déclaration jointe mais non complétée, 5 jours après un rappel du Pouvoir adjudicateur, sera considérée comme révélant l'intention du non-respect des clauses contre le dumping social et, en conséquence, considérée comme une irrégularité substantielle.

MOTIFS D'EXCLUSION

Se référer aux articles 67 à 70 de la loi du 17 juin 2016 et aux articles 61 à 63 de l'AR du 18 avril 2017 détaillés dans le CSCH. Il est fait usage de la déclaration sur l'honneur implicite.

VI.4. Procedures for review

VI.4.1. Review body

Official name: Conseil d'état

Postal address: rue de la Science n° 33

Town: Bruxelles

Postal code: 1040

Country: Belgium

Telephone: +32 22349611

VI.4.3. Review procedure

Precise information on deadline(s) for review procedures:

15 jours et 60 jours

VI.5. Date of dispatch of this notice

02/12/2021